

INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES
Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles

en collaboration avec le Centre d'études canadiennes de l'ULB et le projet international Metropolis

**LES POLITIQUES D'IMMIGRATION EN PERSPECTIVE : UNE COMPARAISON DU CANADA ET DE L'UNION
EUROPEENNE**

Colloque international interdisciplinaire

Bruxelles
23 et 24 novembre 2001

**Avec le soutien du Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada
et du Fonds National de la Recherche Scientifique**

PROGRAMME :

Vendredi 23 novembre

(ULB, Bibliothèque des Sciences Humaines - Campus du Solbosch - Bât NB, Salle de vision, av. P. Héger - 1050 Bruxelles)

Séance d'ouverture : Une politique d'immigration régulière constitue-t-elle une réponse aux défis contemporains (démographique, économique et liés aux pressions migratoires) ?

13:00 Accueil des participants

13:15 **Mot de bienvenue** : S.E.M. James Bartleman, Ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne

13:30 **Présidente de séance** : Ginette Kurgan, Présidente de l'IEE et Présidente du Centre d'études canadiennes

13:30 **Le modèle européen** : Marco Martiniello, Maître de recherches FNRS à l'Université de Liège

14:00 **Le modèle canadien** : Dr. Morton Weinfeld, Professeur de Sociologie, McGill University, Montréal

14:30 **Table ronde** : *Modérateur* : Mateo Alaluf (sociologue, Professeur à l'Université libre de Bruxelles)
Intervenants pressentis : Sandra Pratt (Commission européenne, DG JAI), Micheline Lambrecht (Bureau Fédéral du Plan), Jean Cornil (Sénateur), Denis Duez (politologue), Chercheur en sciences politiques (ULB), Robert Trempe, Quebec. Autres intervenants à confirmer.

15:30 **Débats avec la salle**

16:15 **Rapport de séance**
Paul Magnette, Directeur de l'IEE, ULB

16:45 Fin de la première journée – cocktail

Samedi 24 novembre

Matin : Approche comparée des politiques d'immigration régulière et d'intégration en Europe et au Canada

8:30 Accueil des participants

Président de séance : S.E.M. Jacques Bilodeau, Ambassadeur du Canada en Belgique

9:00 **Rapport général** (Europe)

Jean-Yves Carlier, Professeur à l'Université catholique de Louvain

9:30 **Rapport général** (Canada)

Dr. Marie McAndrew, Directrice, Immigration et Métropoles, Université de Montréal

10:00 **Pause-café**

10:30 **Panel de discussion**

Albert Martens (sociologue), Professeur à la Katholieke Universiteit Leuven

Emmanuelle Bribosia (juriste), Chercheuse à l'Institut d'Etudes européennes de l'ULB

Yann Mouliez Boutang (économiste, invité), Professeur à l'Université de Bretagne Sud à Vannes
et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Dr. Audrey Kobayashi, Professeur de Géographie, Queen's University, Kingston, Canada

Rosaline Frith, Directeur Général, *Integration Branch*, Citoyenneté & Immigration Canada, Ottawa (invitée).

11:30 **Débats**

12:15 **Rapport de séance**

Andrea Rea, Directeur du GERME , ULB

13:00 Lunch

Après-midi : La gestion des flux migratoires : politiques de contrôle aux frontières et de lutte contre l'immigration irrégulière

Président de séance : Serge Jaumain, Directeur du Centre d'études canadiennes et Professeur à l'ULB

14:30 **Rapport général** (Europe)

Gilles de Kerchove, Directeur au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne (invité)

15:00 **Rapport général** (Canada)

Gerry Van Kessel, Directeur, Intergovernmental Consultation Geneva

15:30 **Panel de discussion**

Anne Weyembergh (juriste), Chercheuse à l'IEE

Daphné Bouteillet-Paquet (juriste), Coordinatrice du réseau académique d'études juridiques sur l'asile et l'immigration en Europe

Chris Taylor, Former Director General of the British Columbia & Yukon Region (CIC)

16:30 **Pause café**

16:45 **Débats**

17:15 **Rapport de séance** : Philippe De Bruycker, Professeur à l'ULB, détaché à la Commission européenne

18.00 Clôture des travaux

REMARQUE : Compte tenu des activités professionnelles des orateurs invités, le programme est susceptible de légères modifications de dernière minute.

Renseignements

Institut d'Etudes européennes - ULB
39 avenue F.D. Roosevelt - 1050 Bruxelles

Mme De Walsche	32.2. 650 49 69
Mme Bribosia	32.2. 650 40 54

Fax	32.2. 650 30 68
-----	-----------------

Droits d'inscription

Il n'y a pas de droit d'inscription.

Date limite pour l'envoi des bulletins d'inscription : vendredi 16 novembre 2001

Langues utilisées

Les exposés seront présentés en français et/ou en anglais (sans traduction simultanée).

Le thème des politiques migratoires est particulièrement d'actualité dans l'Union européenne depuis le Sommet européen de Tampere de décembre 1999 à l'occasion duquel les Etats membres de l'Union se sont donnés comme objectif l'élaboration d'une politique européenne commune en matière d'asile et de migration. La Communication de la Commission européenne de novembre 2000 relative à "une politique communautaire en matière d'immigration" a relancé ou prolongé le débat dans la plupart des Etats membres, notamment par sa suggestion d'élaborer une politique commune en matière d'admission contrôlée de migrants économiques dans l'Union européenne. Parallèlement, la question de l'intégration des ressortissants de pays tiers semble se voir accorder une importance croissante dans l'Union européenne. Dans l'ensemble de ces domaines, le Canada constitue un modèle intéressant pour l'élaboration de ces nouvelles politiques au sein de l'Union européenne, tant en raison de sa politique d'ouverture conditionnelle des frontières en matière d'immigration économique qu'en raison de son approche de l'intégration des migrants en terme d'octroi de la citoyenneté canadienne. Inversement, face aux défis de la mondialisation en ce qui concerne les flux migratoires notamment, les tentatives de coordination intervenues au sein de l'Union européenne en matière de contrôles aux frontières et de lutte contre l'immigration irrégulière pourraient servir de laboratoire à d'éventuelles coopérations internationales.

L'objectif du Colloque des 23 et 24 novembre 2001 est dès lors de confronter les modèles européen et canadien dans le domaine des politiques migratoires, en ce compris les politiques d'intégration et de citoyenneté et les politiques de gestion des flux migratoires tant réguliers qu'irréguliers.